



FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME JUNIORS ET CADETS

Critères de sélection



LIVRET

www.escrime.ca

2015-2016



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
---------------------------	---

ORGANISATION ET OPERATION

➤ Comité consultatif de la haute performance (CCHP)	3
➤ Comité haute performance de ratification des sélections.....	3
➤ Fédération canadienne d'escrime (FCE) - Bureau national	3

PROCEDES ET CRITERES DE SELECTION

➤ CRITERES DE SELECTION DE LA FCE	4
a) Admissibilité aux sélections	
b) Coupes nord-américaines et autres compétitions internationales non FIE	
c) Coupe du monde junior	
d) Projets de l'équipe nationale	
➤ CLASSEMENT DE SELECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE	8
a) Aperçu	
b) Compétitions internationales de sélection de HP	
c) Grilles de points de haute performance	

Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.



INTRODUCTION

On trouve dans le présent livret les principes généraux de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne aux Championnats du monde cadet et junior de 2016 et à d'autres projets juniors du programme de haute performance (PHP) pendant la saison 2015-2016. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent livret, nous conseillons aux lecteurs de consulter la personne responsable de la haute performance ou les entraîneurs nationaux juniors (ENJ) au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément relatif à la haute performance (HP).

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce document est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document

MODIFICATIONS AU PRESENT LIVRET

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que le contenu du présent livret demeurera exact pendant toute la durée de la saison. Cependant, au cas où des changements se produiraient, et en particulier en rapport avec les compétitions internationales de sélection, la personne responsable de la haute performance (en consultation avec le comité consultatif de la haute performance - CCHP), se réserve le droit d'apporter au présent livret, à son entière discrétion, les modifications qui selon elle sont nécessaires pour assurer la sélection des meilleurs athlètes aux épreuves de la saison 2015-2016.

Toutes les modifications apportées à ce livret seront communiquées directement à tous les membres du programme de haute performance. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination des athlètes, à moins que ce ne soit relié à des circonstances exceptionnelles imprévues.

La présente section a pour objet de permettre d'apporter au présent livret des modifications pouvant s'avérer nécessaires à cause de fautes de frappe ou du manque de clarté d'une définition ou d'un libellé, et ce, avant que cela ait un impact sur les athlètes. De telles modifications doivent avoir pour objet d'éviter les différends à propos de la signification des clauses du présent document, et non pas de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux ou celles qui auraient été sélectionnés autrement.

De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables, en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle d'équité procédurale.



COMITE CONSULTATIF DE LA HAUTE PERFORMANCE (CCHP)

Dominique Teisseire	président du comité
Jean-Marie Banos	membre du comité
Sandra Sassine	membre du comité
David Howes	épée
Paul ApSimon	fleuret
Benjamin Manano	sabre
Monica Peterson	gérante du programme de haute performance
Caroline Sharp	directrice administrative

COMITE HAUTE PERFORMANCE DE RATIFICATION DES SELECTIONS

Le comité haute performance de ratification des sélections (CHPRS) entérinera les sélections finales, et s'assurera que la composition finale de l'équipe proposée par les entraîneurs nationaux pour toutes les compétitions principales satisfait aux critères publiés dans le présent livret. À chaque arme, le CHPRS sera composé de :

1. la gérante de la haute performance (GHP);
2. deux (2) ou trois (3) membres du comité consultatif de la haute performance.

Le CHPRS se réserve le droit de retirer un athlète d'une sélection dans les cas suivants :

1. si l'athlète en question n'a pas participé à un stage d'entraînement obligatoire avant la compétition, tel que stipulé dans le PHP. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la GHP et les entraîneurs nationaux juniors pourront accorder de telles exemptions au cas par cas;
2. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre de l'«Entente de l'athlète du PHP»;
3. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre du «Code de conduite de la FCE»;
4. si l'athlète a des dettes impayées envers la FCE.

FEDERATION CANADIENNE D'ESCRIME - BUREAU NATIONAL

44-1554 Carling Ave.
Ottawa, Ontario
K1Z 7M4, Canada

Téléphone : 1-250-661-3542
Courriel : hppc@fencing.ca
Page Internet : www.fencing.ca



POLITIQUES DE SELECTION DE LA FCE

NOTA : En cas de différend en ce qui concerne une sélection, les athlètes peuvent utiliser la *Politique d'appel des sélections de la FCE*, qui se trouve sur le site Web de la FCE.

a) Admissibilité aux sélections

Pour être admissible à une sélection pour n'importe quelle compétition de la FIE ou à un projet de l'équipe nationale (PÉN), un athlète doit :

- 1) détenir une licence en règle de la FCE pour la saison 2015-2016;
- 2) détenir une licence en règle de la FIE pour le Canada pour la saison 2015-2016;
- 3) être citoyen canadien; et
- 4) avoir satisfait à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

Vous pouvez vous procurer votre licence FIE sur le site Web de la FCE.

b) Coupes nord-américaines (NAC) et compétitions internationales autres que celles de la FIE

Épreuves de la Coupe nord-américaine (NACs)

Sélection : Ouverte à tous les athlètes canadiens ayant une licence de la FCE.

Les épreuves de la NAC organisées par la *United States Fencing Association* (USFA) seront souvent désignées comme compétitions internationales de sélection, comptant pour les classements de sélection du PHP cadets et juniors.

Pour l'instant, il n'y a aucun critère de sélection pour participer aux épreuves de la NAC cadettes et juniors. Cependant, il se peut qu'à l'avenir la USFA impose des normes minimales, et le FCE devra alors ajuster ses épreuves de sélection en fonction des besoins.

La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de DIV 1 (Division 1) des NACs, elle exige que les escrimeurs détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'y inscrire.

Les athlètes sont responsables de leur propre inscription et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur le site Internet de la USFA <http://www.usfencing.org> les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions de la NAC avant de réserver vos billets d'avion.

Compétitions de développement : circuit européen (cadet ~ junior)

Il y a un autre groupe de compétitions en Europe qui constituent de bonnes occasions de développement pour les athlètes cadets et juniors. Leur format (poules et élimination directe (ED) avec repêchages) et le nombre de participants en font de bien meilleures occasions de développement que les épreuves FIE Junior A (Coupe du monde). Elles constituent un excellent premier contact avec la scène internationale. Vous pouvez trouver des renseignements au sujet de ces compétitions sur le site suivant : <http://www.eurofencing.info/tournaments>



Nous encourageons les entraîneurs provinciaux ou de clubs à planifier un voyage de l'équipe provinciale ou du club à une de ces compétitions cadettes ou juniors organisées dans ces pays, à titre de tournée de développement (compétition et entraînement dans des clubs). Dans certains cas, il pourrait s'avérer plus bénéfique que plusieurs clubs ou provinces se regroupent pour avoir davantage de ressources pour un tel projet. Le personnel de HP peut vous aider à identifier et à établir des contacts pour de tels projets.

Au maximum deux (2) compétitions du circuit européen seront identifiées comme compétitions de sélection chez les cadets pour la saison 2015-2016. Les athlètes sont encouragés à participer à des compétitions supplémentaires du circuit européen cadet pour acquérir de l'expérience, mais seules celles identifiées par la FCE seront utilisées pour la sélection. Une licence européenne spécifique est nécessaire pour participer au Circuit Européen Cadet. Elle peut être achetée sur le site de la FCE.

La FCE ne coordonne pas les arrangements pour les compétitions de la NAC ou qui ne sont pas de la FIE. Les tireurs sont personnellement responsables de leur inscription et de leurs arrangements de voyage à ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur les sites Internet appropriés les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions avant de réserver vos billets d'avion.

NAC – USFA : www.usfencing.org
Circuit français – FFE : www.escrime-ffe.fr
Circuit allemand – DFB : www.fechten.org

Les organisateurs de ces compétitions peuvent imposer des normes supplémentaires de participation (p. ex. une licence de la FIE en France et en Allemagne, la classification «C» de la USFA pour les épreuves de la NAC, et ainsi de suite). Les tireurs doivent donc vérifier auprès des organisateurs s'ils sont admissibles à participer à la compétition avant de faire leurs arrangements de voyage. Il se peut que l'athlète doive, en collaboration avec les entraîneurs nationaux, donner des renseignements supplémentaires aux organisateurs pour assurer qu'il satisfait à toutes les normes exigées. Nous recommandons donc fortement aux athlètes de se préparer longtemps à l'avance pour participer à une de ces compétitions.

Les athlètes d'âge mineur qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou gardien ou tuteur, tel que stipulé dans une lettre envoyée à la FCE).

Nombre limite d'inscriptions : La FCE sélectionnera au maximum douze (12) athlètes aux épreuves du circuit européen identifiées comme PÉN. Dépendant le nombre d'athlètes qui assistent, un prélèvement d'arbitre peut être facturé aux athlètes. Et la FCE sélectionnera au maximum quatre (4) athlètes à toutes les autres épreuves du circuit européen.

Processus et critères de sélection pour les PÉN : L'entraîneur national de l'arme en question fera toutes les sélections pour les PÉN, à l'aide des critères suivants :

1. la FCE sélectionnera au maximum douze (12) tireurs pour les épreuves de la Coupe du monde junior identifiées comme PÉN;
2. Les athlètes qui ont participé aux Championnats du monde senior de 2015 seront automatiquement sélectionnés pour le PÉN. Tous les postes restants seront priorisés en fonction du classement cadet du PHP, l'entraîneur national ayant l'approbation finale.
3. Le délai de 35 jours pour l'application peut être levé pour la sélection PÉN.



4. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, ses points seront comptabilisés pour la sélection aux Championnats Panaméricains junior ou pour les Championnats du Monde junior.

c) Épreuves de la coupe du monde junior

Au plus deux (2) épreuves de la Coupe du monde junior seront identifiées à titre de projet de l'équipe nationale junior (PÉN) et serviront d'épreuve de sélection pour la saison 2015-2016. La FCE incite les athlètes à s'inscrire à d'autres épreuves de la Coupe du monde junior pour acquérir de l'expérience et améliorer leur classement de la FIE. Cependant, seule les deux (2) épreuves identifiées par la FCE serviront aux fins de la sélection.

Seule la FCE peut inscrire les tireurs aux compétitions de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes de participation aux compétitions de la FIE doivent être effectuées selon les indications ci-dessous.

Norme minimale de qualification : Pour être admissible à participer à une compétition de la FIE organisée à l'extérieur du Canada, l'athlète doit détenir une licence en règle de la FCE et de la FIE pour la saison en cours.

Date limite pour les inscriptions: Trente-cinq (35) jours (soit 5 semaines) avant le premier jour de la compétition, pour n'importe quelle compétition de la FIE. Ce délai sera levé pour les projets de l'équipe nationale si la sélection a lieu après la date limite de 35 jours.

Procédure d'inscription : Pour être considéré pour participer à compétition internationale, les athlètes doivent suivre le processus de demande en ligne, accessible sur le site Web de la FCE, sous l'onglet Haute performance. Cependant, la soumission de ce formulaire ne garantit pas à l'athlète une participation à la compétition. S'il n'est pas sélectionné, on lui remboursera ses frais de demande (si cela s'applique).

Inscriptions tardive : Aucune inscription en retard ne sera acceptée.

Nombre limite d'inscriptions : La FCE sélectionnera au maximum douze (12) athlètes aux épreuves de la Coupe du monde junior de la FIE identifiées comme PÉN. Dépendant le nombre d'athlètes qui assistent, un prélèvement d'arbitre peut être facturé aux athlètes. Et la FCE sélectionnera au maximum quatre (4) athlètes aux autres épreuves de la Coupe du monde junior

Confirmation de la sélection finale : Dans les cinq (5) jours ouvrables après la date limite des inscriptions, la FCE publiera la liste définitive des athlètes sélectionnés pour la compétition en question. Cette liste sera établie comme suit :

- les demandes seront priorisées en fonction du classement de sélection junior de PHP, l'entraîneur national et le CHPRS donnant l'approbation finale.

Les résultats qui modifient le classement entre le jour de la sélection et la compétition n'auront aucune influence sur la sélection. Cette liste sera transmise par courriel à tous les athlètes qui ont soumis le formulaire d'inscription (et à leurs entraîneurs personnels) (en utilisant les courriels indiqués sur le formulaire), ainsi qu'aux entraîneurs nationaux concernés.



Compétition par équipe : Tous les athlètes sélectionnés pour PÉN de la Coupe du monde junior doivent être préparés à participer à l'épreuve par équipe. Les frais pour l'épreuve FIE par équipe doivent être payés par les tireurs qui y participent.

Confirmation de la participation à une compétition internationale : Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation à l'épreuve de la Coupe du monde junior (PÉN) en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel de sélection envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection.

Désistements de participation à une compétition de la FIE : Les désistements doivent être reçus à la FCE par courriel à hppc@fencing.ca et les messages vocaux ne sont pas acceptés. La date limite pour se désister est de quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Les athlètes qui se désistent après cette date limite, ou qui ne se présentent pas à la compétition, **écoperont d'une amende de 1 500 \$ et seront suspendus de toute sélection internationale jusqu'à ce qu'ils aient payé ladite amende.** Il s'agit d'une amende imposée par la FIE à la FCE, et elle sera transmise à l'athlète fautif. La FCE envisagera de faire des exceptions à cette règle en cas de force majeure, comme dans le cas où l'athlète doit se désister en raison d'une blessure ou d'une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, il doit présenter un certificat médical au même moment que son avis de désistement. Ce certificat et la demande de désistement doivent être transmis par courriel **avant la compétition.**

Annonce : Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux entraîneurs nationaux concernés.

Les athlètes d'âge mineur qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou gardien ou tuteur, tel que stipulé dans une lettre envoyée à la FCE).

Les athlètes ne doivent pas effectuer d'arrangements de voyage tant qu'ils n'auront pas reçu par courriel la confirmation qu'ils sont bien inscrits à la compétition.

Processus et critères de sélection pour les PÉN : L'entraîneur national de l'arme en question fera toutes les sélections pour les PÉN, à l'aide des critères suivants :

1. la FCE sélectionnera au maximum douze (12) tireurs pour les épreuves de la Coupe du monde junior identifiées comme PÉN;
2. Les athlètes qui ont participé aux Championnats du monde senior de 2015 seront automatiquement sélectionnés pour le PÉN. Tous les postes restants seront priorisés en fonction du classement junior du PHP, l'entraîneur national et le CHPRS ayant approbation finale.
3. Le délai de 35 jours pour l'application peut être levé pour la sélection du PÉN.
4. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, ses points seront comptabilisés pour la sélection aux Championnats Panaméricains junior ou pour les Championnats du Monde junior.

NOTA :

- Les athlètes brevetés ne doivent pas oublier qu'ils sont dans l'obligation de participer intégralement à tous les PÉN (pour lesquels ils sont sélectionnés). S'ils enfreignent cette règle, l'entraîneur national de l'arme pourra recommander que ledit athlète soit retiré du PHP et que son brevet lui soit enlevé.



- Tous les athlètes sélectionnés à un PÉN de Coupe du monde junior doivent être préparés à participer à l'épreuve par équipe.

CLASSEMENT DE SELECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE

APERÇU

Le classement de sélection du PHP sert à identifier les athlètes pour les sélections internationales et les occasions de financement de la part de la FCE, et il constitue un des critères de sélection pour nommer et prioriser les athlètes pour le Programme d'aide aux athlètes (PAA).

Les athlètes sont classés en fonction du total de points qu'ils ont obtenus dans les compétitions de sélection désignées. Le classement de sélection du PHP repart de zéro au début de chaque nouvelle saison.

Les athlètes sont classés en fonction du total de points qu'ils ont obtenus dans les compétitions énumérées dans le tableau 1, l'équipe cadette ou junior étant composée au maximum de douze (12) athlètes pour les épreuves désignées du circuit européen cadet ou de la Coupe du monde junior. Les athlètes sélectionnés pour participer au Championnat du monde senior de 2015 seront automatiquement sélectionnés pour l'équipe cadette ou junior. Le reste des places au sein de l'équipe cadette ou junior sera distribué en fonction du classement de sélection cadet ou junior indiqué ci-dessous, jusqu'à un maximum de douze (12) tireurs.

L'équipe Cadet et Junior sera sélectionnée après la dernière compétition du PHP.

Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, le lien sera brisé comme suit:

1. par le total des points des épreuves du NAC désignés dans les classements de sélection du programme de HP respectives pour la sélection à l'équipe cadette ou junior;

Si l'égalité persiste, les tireurs seront départagés par :

2. le meilleur résultat (en termes de place) à un événement NAC désigné.



COMPÉTITIONS DE SÉLECTION DE HAUTE PERFORMANCE

Tableau 1

Compétitions de classification de l'équipe nationale (ouvertes)	
Cadet	Junior
Coupe Canada (May 15-17) – Cadet	Coupe Canada (May 15-17) – Junior
Coupe Canada (May 15-17) – Junior	Championnat canadien de 2015- Senior
Coupe Canada (25-27 septembre) – Cadet	Coupe Canada (25-27 septembre) – Junior
Coupe Canada (25-27 septembre) – Junior	Coupe Canada (25-27 septembre) – Senior
NAC Virginie (9-12 octobre) – Cadet	NAC St Louis (8-11 janvier) - Junior
NAC Kansas City (13-16 novembre) – Cadet	NAC St Louis (8-11 janvier) – Div 1
NAC Kansas (13-16 novembre) – Junior	NAC Kansas (13-16 novembre) – Junior
Coupe Canada (27-29 novembre) – Cadet	Coupe Canada (27-29 novembre) – Junior
Coupe Canada (27-29 novembre) – Junior	Coupe Canada (27-29 novembre) – Senior

- Les meilleurs des 2 sur 3 résultats des NAC seront comptabilisés pour le classement de la sélection cadet et les meilleurs des 2 sur 3 NAC seront comptabilisés pour le classement de la sélection junior.

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DE SÉLECTION DESIGNÉES DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

Tableau 2

Épée F	Épée M*	Sabre F	Sabre M	Fleuret F	Fleuret M
janvier					
Coupe du monde junior 7-8 nov. 2015 Helsinki, FIN	Coupe du monde junior 7 nov. 2015 San Salvador	Coupe du monde junior 20 sept. 2015 San Jose, CRC	Coupe du monde junior 19-2 sept 2015 Budapest, HUN	Coupe du monde junior 10-11 oct. 2015 Guatemala, GUA	Coupe du monde junior 10-11 oct. 2015 Leszno, POL
Coupe du monde junior 30-31 jan. 2016 Burgos, ESP	Coupe du monde junior 16-17jan. 2016 Bale, SUI	Coupe du monde junior 5-6 déc. 2015 Dormagen, GER	Coupe du monde junior 5 déc. 2015 Dormagen, GER	Coupe du monde junior 12 déc. 2015 Lyon, FRA	Coupe du monde junior 30-31 jan. 2016 Aix-en-Provence, FRA
Février					
Pan Am junior date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am junior date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)seulement)	Pan Am junior date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am junior date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am junior date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am junior date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)



-
- Pour l'épée masculin junior seulement - les meilleurs des 1 sur 2 résultats des coupe du monde junior seront comptabilisés pour le classement de la sélection junior



COMPETITIONS INTERNATIONALES DE SELECTION DESIGNEES DE L'EQUIPE NATIONALE CADETTE

Tableau 3

Epée F	Epée M	Sabre F	Sabre M	Fleuret F	Fleuret M
Janvier					
Circuit europ. cadet Klagenfurt, AUS Oct 31-Nov 1 2015.	Circuit europ. cadet Klagenfurt, AUS Oct 31-Nov 1 2015	Circuit europ. cadet London, GBR Oct 31-Nov 1 2015	Circuit europ. cadet London, GBR Oct 31-Nov 1 2015	Circuit europ. cadet Budapest, HUN Sept 12-13, 2015	Circuit europ. cadet Cabries, FRA Dec 5-6, 2015
Circuit europ. cadet Bratislava, SVK Jan 23-24, 2016	Circuit europ. cadet Bratislava, SVK Jan 16=17, 2016.	Circuit europ. cadet Modling, AUS Jan 16-17, 2016	Circuit europ. cadet Modling, AUS Jan 23-24, 2016	Circuit europ. cadet Cabries, FRA Dec 5-6, 2015	Circuit europ. cadet Bratislava, SVK Jan 23-24, 2016
Février					
Pan Am cadet date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am cadet date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)seulement)	Pan Am cadet date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am cadet date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am cadet date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)	Pan Am cadet date à dét. Puerto Vallarta (4 premiers seulement)

- Les meilleurs des 1 sur 2 résultats des CEC seront comptabilisés pour le classement de la sélection cadet

Championnat panaméricain Cadet & Junior de 2016

Date :	A déterminer
Endroit :	Puerto Vallarta, MEX
Date de la sélection :	
Objectif de performance du PHP de la FCE :	

Critères de sélection

À chaque arme, la sélection sera effectuée comme suit :

Sélection individuelle cadette (4 athlètes)

- Les athlètes qui, à la date de sélection, sont classés premier, deuxième, troisième et quatrième du classement de sélection cadet de HP de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle à l'arme correspondante, à condition qu'ils aient été acceptés au sein du PHP au plus tard le **8 décembre 2015**.
- Seulement les quatre (4) premiers athlètes sélectionnés individuellement pourront marquer des points. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, ses points seront comptabilisés pour la sélection au Championnat du monde cadet.

Sélection individuelle et par équipe junior (4 athlètes)

- Tout athlète ayant concouru au Championnat du monde senior de 2015, qui s'est qualifié pour la ronde des 64 et qui a terminé dans la première moitié au Championnat du monde senior de 2015 sera automatiquement sélectionné pour le Championnat panaméricain junior de 2016, s'il ou elle continue de suivre le plan d'entraînement et de compétition approuvé par l'entraîneur national de l'arme.



- Les places restantes seront attribuées aux athlètes juniors les mieux classés au classement de sélection de HP junior de la FCE pour les épreuves individuelles et les épreuves par équipe de l'arme en question, sous réserve que l'athlète ait demandé d'être inscrit au PHP **au plus tard le 8 décembre 2015**.
- Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, ses points seront comptabilisés pour la sélection au Championnat du monde junior.

Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs ont le même total de points, l'égalité sera brisée par le meilleur résultat de la compétition désigné du circuit européen cadet (pour les cadets) ou la Coupe du monde junior désignée (pour les juniors).

NOTA

Les athlètes ne seront sélectionnés que s'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition approuvé par l'entraîneur national de leur arme, s'ils soumettent régulièrement des rapports d'entraînement selon les lignes directrices de l'entraîneur national de l'arme, et s'ils participent aux stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat panaméricain junior. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la GHP et les entraîneurs nationaux juniors pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

Confirmation de la participation au Championnat panaméricain cadet et junior et au Championnat du monde cadet et junior

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation au Championnat panaméricain cadet et junior en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection. Si un athlète accepte de participer au Championnat panaméricain cadet ou junior, il accepte aussi de participer au Championnat du monde cadet ou junior au cas où il serait qualifié pour ce tournoi.

Annonce

Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux entraîneurs nationaux concernés.

Championnat du monde Junior & Cadet de 2016

Date :	A déterminer
Endroit :	France
Date de la sélection :	Dans les sept (7) jours suivant la fin du Championnat panaméricain junior et cadet

Critères de sélection



À chaque arme, la sélection sera effectuée comme suit :

Junior

Sélection individuelle (4 athlètes)

- Athlète ayant participé au Championnat panaméricain junior de 2016 (à moins qu'une exemption ait été accordée par l'entraîneur national).
- Les athlètes sélectionnés pour participer au Championnat du monde senior de 2015, s'est qualifié pour le tableau de 64, et a terminé dans la première moitié des participants au Championnat du monde senior de 2015, seront automatiquement sélectionnés pour le Championnat du monde junior de 2016, à condition qu'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition approuvé par l'entraîneur national de leur arme.
- Les athlètes restants seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle à l'arme correspondante en fonction du classement junior du PHP, à condition qu'ils aient obtenus un des résultats suivants pendant la période de sélection :
 - a) réussir les critères minimaux de qualification pour le Championnat du monde senior de 2016.
 - b) un résultat parmi les trente-deux (32) premiers à la Coupe du monde junior désignée (doit être dans la 1^{ère} moitié);
 - c) un résultat parmi les trente-deux (32) premiers à l'épreuve NAC junior désignée (doit être dans la 1^{ère} moitié);
 - d) un résultat parmi les trente-deux (32) premiers à l'épreuve désignée de division 1 du NAC (doit être dans la 1^{ère} moitié); ou
 - e) un résultat parmi les huit (8) premiers au Championnat panaméricain junior de 2016 (doit être dans la 1^{ère} moitié).

NOTES :

- 1) pour satisfaire à ce critère, les athlètes doivent avoir passé la poule;**
- 2) les athlètes doivent avoir fait leur demande d'inscription au PHP au plus tard le 8 décembre 2015;**
- 3) dans des circonstances exceptionnelles, le CCHP peut supprimer ce critère pour compléter une équipe ou donner de l'expérience à un tireur prometteur, en fonction de la recommandation de l'entraîneur national de l'arme.**

Sélection par équipe (4 athlètes)

- Tous les athlètes sélectionnés pour l'épreuve individuelle junior seront sélectionnés au sein de l'équipe canadienne pour l'épreuve par équipe à cette arme. Si moins de trois (3) athlètes ont été sélectionnés pour l'épreuve individuelle junior, l'athlète cadet le mieux classé en fonction du classement cadet du PHP ayant satisfait au critère minimum pour le Championnat du monde cadet sera sélectionné pour l'épreuve par équipes. Les athlètes qui acceptent leur sélection junior doivent participer aux épreuves individuelle et par équipes.

Cadet



Sélection individuelle (3 athlètes)

- Les athlètes qui, à la date de sélection, se sont qualifiés pour une épreuve individuelle au Championnat du monde junior, seront automatiquement sélectionnés pour l'épreuve individuelle à cette arme au Championnat du monde cadet.
- Les athlètes ayant participé au Championnat panaméricain cadet de 2016 (à moins qu'une exemption ait été accordée par l'entraîneur national).
- Les athlètes qui, à la date de sélection, sont classés premier, deuxième et troisième (s'il reste une place) du classement de sélection cadet de HP de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle à l'arme correspondante, à condition qu'ils aient obtenus un des résultats suivants pendant la période de sélection :
 - a) réussir les critères minimaux de qualification pour le Championnat du monde junior de 2016;
 - b) réussir les critères minimaux de qualification pour le Championnat du monde senior de 2016.
 - c) un résultat parmi les trente-deux (32) premiers à une épreuve du circuit européen cadet (doit être dans la 1^{ère} moitié, mais seules les épreuves désignées du circuit européen cadet donnent des points de sélection);
 - d) un résultat parmi les trente-deux (32) premiers à une épreuve cadette du NAC (doit être dans la 1^{ère} moitié);ou
 - e) un résultat parmi les huit (8) premiers au Championnat panaméricain cadet de 2016;

NOTES :

- 1) pour satisfaire à ce critère, les athlètes doivent avoir passé la poule;
- 2) les athlètes doivent avoir fait leur demande d'inscription au PHP au plus tard le 8 décembre 2015 (soit immédiatement après le Championnat canadien d'hiver);
- 3) dans des circonstances exceptionnelles, le CCHP peut supprimer ce critère pour compléter une équipe ou donner de l'expérience à un tireur prometteur, en fonction de la recommandation de l'entraîneur national de l'arme.

Épreuve par équipes (6 athlète - 1 par arme)

Les athlètes classés premiers au classement cadet du PHP seront sélectionnés pour l'épreuve cadette mixte par équipes.

Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs ont le même total de points, ils seront départagés comme suit :

1. par le point total combiné des compétitions internationales de sélection désignées (Circuit Européen Cadet ainsi que championnat Pan-Am pour les cadets, ou la Coupe du monde Junior plus championnat Pan-Am Junior pour les juniors);

Si l'égalité persiste, ils seront départagés comme suit :

2. par le meilleur résultat au Championnat panaméricain cadet pour les cadets ou au Championnat panaméricain junior pour les juniors.



NOTA

Les athlètes ne seront sélectionnés que s'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition approuvé par l'entraîneur national junior de leur arme, s'ils soumettent régulièrement des rapports d'entraînement selon les lignes directrices de l'entraîneur national de l'arme, et s'ils participent aux stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat du monde cadet et junior. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la GHP et l'entraîneur national de l'arme pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

Confirmation de la participation au Championnat du monde junior et au Championnat panaméricain junior

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation au Championnat du monde junior en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection.

Annonce

Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux entraîneurs nationaux concernés.

Politique d'appel de sélection de la FCE

Pour consulter la politique d'appel de sélection de la FCE, cliquez sur les liens suivants :

http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_en.pdf

http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_fr.pdf

GRILLES DE POINTS : HAUTE PERFORMANCE

La grille de points suivante servira à attribuer les points de sélection pour les compétitions nationales et internationales de sélection désignées.

Tableau 4

Coupes Canada/Championnat				NACs*				
	<i>Cadet</i>	<i>Junior</i>	<i>Senior</i>		<i>Cadet</i>	<i>Junior</i>		<i>Senior</i>
1	25	40	50	1	190	235	1	300
2	20	35	45	2	135	175	2	240
3	16	30	40	3	105	140	3	205
5	12	24	35	5-8	75	100	5-8	170
6	10	22	32	9-16	60	80	9-12	165*
7	8	20	30	17-32	30	50	13-16	160
8	6	18	28	33-50	10 (fleuret et sabre)	20 (fleuret et sabre)	17-24	120*



9-16	3	10	14		33-64	10 (épée)	20 (épée)	25-32	80
17-32	2	6	8					33-64	40
33-64	1	3	4						

*Ces points sont seulement accordés si un athlète a remporté un match d'ÉD pour obtenir ce résultat (c.-à-d. repêchage).

* Les points sont attribués à tous les athlètes qui concourent aux événements de la coupe canada

Coupe du Monde Junior *		
	<i>Junior</i>	
1	300	
2	240	
3	205	
5-8	170	
9-16	150	
17-32	100	
33-50	50 (foil & sabre)	
33-64	50 (epee)	
Circuit Européen *		
	<i>Cadet</i>	
1	235	
2	175	
3	140	
5-8	120	
9-12	100	
13-16	80	
17-24	50	
25-32	40	
33-50	20 (fleuret et sabre)	
33-64	20 (épée)	
Championnat Panaméricain Cadet/Junior*		
	<i>Cadet</i>	<i>Junior</i>
1	120	120
2	100	100
3	90	95
5-8	60	60
9-16	0	0
Championnat du monde Junior/Cadet*		
	<i>Cadet</i>	<i>Junior</i>
1	300	400
2	240	325
3	190	250



5-8	150	200
9-16	120	150
17-32	90	120
33-64	60	90

NOTES:

- L'athlète ne reçoit des points que s'il passe le premier tour de poules,
- Les points sont attribués en fonction du nombre de participants aux compétitions internationales (NAC, Circuit Européen, Coupes du monde junior seulement). Ceci ne s'applique pas pour le Championnat panaméricain junior et le Championnat du monde junior.

> Plus de 100 compétiteurs	100 % des points du tableau 4
> 75 à 99 compétiteurs	75 % des points du tableau 4
> 50 à 74 compétiteurs	50 % des points du tableau 4
> 25 à 49 compétiteurs	25 % des points du tableau 4
> Moins de 25 compétiteurs	10 % des points du tableau 4

Mises à jour

À chaque arme, le classement de sélection de HP sera mis à jour sur le site du FCE deux semaines après chaque compétition.